

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate



La TROC veut des négociations avec la ministre

Nicolet, le 8 décembre 2010 : 125 manifestantEs provenant des groupes communautaires des MRC de Bécancour, de Drummond et de Nicolet-Yamaska étaient dans la rue devant les bureaux du député Jean-Martin Aussant au centre-ville de Nicolet.

Il s'agit de la huitième manifestation, en moins de 35 jours, des groupes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie (Trois-Rivières le 3 novembre, Drummondville le 8 novembre, Cap-de-la-Madeleine le 11 novembre, Victoriaville le 18 novembre, Grand-Mère le 22 novembre, Laurier-Station le 29 novembre, Shawinigan le 2 décembre).

La Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie (TROC-CQM) demande l'appui du député de Nicolet-Yamaska dans sa campagne interpellant la ministre déléguée aux Services sociaux, madame Dominique Vien.

Maintenir la pression pour avoir une vraie négociation

Après une première rencontre entre la TROC et la ministre Vien, il y aura une rencontre de travail avec le sous-ministre aux services sociaux, un haut cadre de l'Agence Mauricie-Centre-du-Québec et deux représentants de la TROC-CQM, le 9 décembre.

« *Nous sommes heureux de la tournure des événements. Après des refus ministériels de nous parler, nous avons maintenant un Ministère qui veut comprendre notre proposition d'entente. Toutefois, ce début de dialogue doit être sincère et productif.* » a tenu à dire monsieur Sylvain St-Onge, coprésident de la TROC-CQM. Pour sa part, le coordonnateur de la TROC-CQM, monsieur Renaud Beaudry, a expliqué le maintien des manifestations malgré une certaine ouverture du Ministère aux demandes du mouvement communautaire : « *Les manifestations d'aujourd'hui et de la semaine prochaine sont nécessaires. Ce n'est pas banal ce que nous voulons obtenir de la ministre Vien. Avoir une entente financière et de recherche est amplement justifiée. Mais, ça fait*



12 ans que nous n'avons pas eu d'entente. La pression pour une vraie négociation est justifiée par la volonté des groupes communautaires. ».

La TROC-CQM propose à la ministre Dominique Vien de convenir d'une entente tripartite liant l'Agence de la santé et des services sociaux, la Table régionale et la ministre elle-même. L'entente régionale porterait sur une amélioration de l'intervention communautaire auprès de la population, une consolidation du financement versé aux organismes communautaires et des travaux pour mesurer l'impact de l'action communautaire notamment sur les services publics. L'entente tripartite prendrait effet à partir du printemps 2011 pour s'échelonner sur une période de 3 à 5 ans.

Il y a 220 organismes communautaires en santé et services sociaux au Centre-du-Québec et en Mauricie. Ils aident 100 000 personnes par année. Quelques données et exemples :

- Il n'y a plus d'entente sur le financement des organismes communautaires avec l'Agence régionale et le Ministère depuis 1998, soit 12 longues années;
- Un million de repas et de dépannages alimentaires sont assurés auprès de 20 000 personnes par année au Centre-du-Québec et en Mauricie;
- 26 000 personnes âgées reçoivent des services communautaires;
- 16 000 enfants et jeunes ont accès à de la prévention et des interventions;
- 2 000 personnes par année, sont hébergées pour différentes problématiques (dépendances, maladie d'Alzheimer, violence conjugale, santé mentale, itinérance, rupture sociale);
- Dans la cadre de la recherche « Pour un monde meilleur... » plusieurs personnes ont témoigné que l'aide reçue par un organisme communautaire leur avait sauvé la vie;
- 70 % des 220 organismes communautaires ne reçoivent toujours pas le niveau de financement prévu au Cadre de financement des organismes communautaires de l'Agence Mauricie-Centre-du-Québec. Ce cadre est en application depuis bientôt 10 ans;
- les 220 organismes communautaires demandent une hausse de 15 millions \$ de leur financement en provenance de l'Agence et du Ministère.

La TROC-CQM regroupe 161 organismes communautaires en santé et services sociaux.